



► **Communiqué de presse**

# « REVALORISATION »: 1 AN D'ANNONCES POUR ÇA !

Le **SNALC** a pris connaissance des annonces faites par le président de la République sur la rémunération des enseignants.

Pour le **SNALC**, on est très loin du compte. La promesse de campagne n'a été tenue ni sur le temps (septembre au lieu de janvier), ni sur le montant. On est très loin des 10 % annoncés, puisque la hausse est d'environ 100€ net par mois (92€ pour les enseignants du second degré) pour la grande majorité des collègues. Or, nous ne gagnons pas 1000€ par mois à partir de l'échelon 8...

Si le **SNALC** a pu constater que le ministère a fait évoluer la répartition de son enveloppe dite « socle » afin de la rendre un peu plus équitable, il rappelle qu'il en faudrait encore 8 ou 9 comme celle-ci afin de nous payer à la hauteur de notre niveau de concours, de notre niveau d'études, de nos responsabilités et de la difficulté de nos conditions de travail.

Sur le pacte, qui n'est pas une revalorisation, le ministère a semble-t-il commencé à réaliser qu'il n'allait pas susciter l'enthousiasme : c'est déjà les soldes ! On est en effet passé de 24h à 18h de remplacement ou de soutien en 6<sup>e</sup> pour toucher les fameux 1 250 €. Le **SNALC** continue de dénoncer cette logique du « travailler plus pour gagner plus », qui s'appuie sur la paupérisation de notre métier et oublie que nous traversons une crise de recrutement sans précédent.

Le **SNALC** continue de demander un rattrapage salarial sans contrepartie pour tous les collègues, appuyé sur une loi de programmation pluriannuelle.

Paris, le 20 avril 2023

Contact :  
Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, [president-national@snalc.fr](mailto:president-national@snalc.fr)